

A.D. 48

Mariage de VISSAC Louis et VEDRINES Catherine [822]x[823]

Paulhac en Margeride

Le quatrième du mois de juillet l'an de grâce mil huit cent vingt et un
à Paulhac en Margeride nous soussignés Louis VISSAC fils aîné
de Joseph B. de Paulhac et de Catherine Vedrines de Paulhac âgé
d'environ dix sept ans sans être marié de Pierre Rolland son tuteur
et mandataire de son père la demoiselle Catherine Vedrines fille de Bernard et de
Agnes Leguy, âgée d'environ dix sept ans sans être mariée de son père
pas oncle, oncle, tuteur, ni de Paulhac et de son père la canonique
publique de son père et de son oncle il n'y a eu de disposition au dit le susd. Pierre
Rolland son tuteur, Guillemin Laveron son oncle maternel, Jacques
Vedrines frère de la dite épouse et Joseph Barlier signés avec le dit Rolland
sous leur sceau et l'intermédiaire ainsi que les parties contractantes
Rolland et Barlier
Catherine Vedrines